

SUBVENTIONS COMMUNALES : Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes aux associations vendeuilloises ayant présenté leur bilan en Mairie :

Anciens Combattants	315 €	Club RéCréatif	315 €
Dynamics gym	315 €		

Concernant le Football Club, le club ayant pris à sa charge les travaux de réfection des sanitaires et vu le manque de recettes dû à l'annulation de la brocante du mois de mai, il a été décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle au Football Club de Vendeuil d'un montant de 1 000,00 € afin d'aider au fonctionnement du club pour la nouvelle saison.

BILAN DU 14 JUILLET : La pluie de début juillet n'a pas réussi à gâcher les festivités du 14 juillet. Une nouvelle fois, ces festivités ont connu un beau succès avec le repas qui a réuni cette année encore 150 convives. Merci à tous de votre participation.

BROCANTE DU C.C.A.S. : Le soleil était revenu pour la grande brocante du C.C.A.S du 28 août dernier. Environ 250 exposants étaient installés dans les rues du village par cette belle journée d'été. Une belle réussite pour le C.C.A.S. et tous les bénévoles. Merci à ceux qui ont œuvré pour ce résultat.

ECOLE : Pour cette nouvelle année scolaire, l'école Paul Carrette accueille 117 élèves. Les effectifs sont stables.

REPAS DU C.C.A.S. : Le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 60 ans aura lieu cette année le dimanche 09 octobre.

Toute personne de 60 ans et plus dans l'année qui ne recevrait pas son invitation avant le 1^{er} octobre est priée de se faire connaître en Mairie.

OPERATION « BRIOCHES » : Comme tous les ans le Conseil Municipal participera à l'opération « brioches », en faveur de « l'Association de Parents et amis de Personnes Handicapées Mentales ».

Celle-ci se déroulera le samedi 08 octobre 2016, à partir de 09h00. Les brioches seront vendues au prix minimum de 4 €, toutes les recettes étant, bien entendu, reversées à l'association.

Merci d'avance de votre accueil et de votre générosité.

APRES-MIDI CONVIVAL : « Un après-midi convivial » sera de nouveau organisé le Mercredi 28 septembre 2016 de 14h00 à 17h00, salle de la Mairie. Ouvert à tous...



RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en juin, juillet et août 2000 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016, afin d'avoir la possibilité de voter dans la commune pour les prochaines échéances électorales de 2017.

Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie.
Se munir d'une pièce d'identité.



LE COIN DES ANNONCES...

*Le Football Club de Vendeuil est à la recherche de joueurs U 11 et séniors. Alors chers amis, privilégiez la proximité, privilégiez notre club.
Sportivement, Le Maire*



*Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.
Vous pouvez y assister !*

C'EST LA RENTREE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Pour toute information, contactez le secrétariat de Mairie au 03.23.07.82.47

Pour cette rentrée, voici les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque :



Mardi de 14h00 à 17h00



Vendredi de 16h00 à 19h00

DANSE DE SALON

L'association FESTI'VENDEUIL propose chaque jeudi de 18h30 à 19h30, un cours de danse de salon. Le cours se déroule salle de la mairie.
Pour tous renseignements, contacter le 06.37.70.39.88.



DYNAMIC'S GYM

L'association propose différentes activités ouvertes à tous, pour plus d'infos, contacter le 06.73.14.68.21.



GYM : le mercredi de 19h00 à 20h00, salle de la Mairie.



MARCHE NORDIQUE : Séances de Marche Nordique encadrées par une animatrice diplômée, le mardi de 10h00 à 11h30 (rendez-vous sur le parking du stade).



QI GONG : le lundi de 18h30 à 19h30, salle de la Mairie (à l'étage)
Le qi gong est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, et associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.

THE COUNTRY CLUB IN VENDEUIL

L'association propose des cours de danse country tous les lundis, salle de la mairie :

- De 18h30 à 19h30 pour les débutants
- De 19h30 à 21h00 pour les intermédiaires



Pour tous renseignements, contacter Mme MICHALAK Chantal au 06.03.57.39.24

FOOTBALL CLUB DE VENDEUIL

Inscription au club de Vendeuil : Dominique LEPOLARD 06 80 58 37 41 ou Sylvain DUPOUY 06 67 41 89 14.



- **Entraînement pour les 12/13 ans** : au stade de Moÿ de l'Aisne, le lundi de 17h45 à 19h15 et le mercredi de 15h30 à 17h00.
- **Entraînement pour les 14/15 ans** : au stade de Moÿ de l'Aisne, le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h30.
- **Pour les séniors** : entraînement au stade de Vendeuil, le mercredi et vendredi à 18h30

Pour les autres catégories de joueurs, merci de contacter un responsable

Le covoiturage est envisageable et vivement conseillé. Aux parents concernés de se contacter entre eux ou par l'intermédiaire du club afin d'organiser un planning.



RE'CREATIF

L'association propose chaque mardi de 14h00 à 17h00 diverses activités ouvertes à tous, salle de réunion de la Mairie (côté bibliothèque).

Pour tous renseignements, contacter Mme BOURGAUX Nicole au 03.23.07.42.77.



VENDEUIL

BULLETTIN MUNICIPAL

n° 6 - 2016 du 06 septembre 2016

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DUPOUY Sylvain, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, M. LECOMTE Dominique, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANCELET Véronique, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine, Mme BOURGAUX Nicole.

Absente excusée : M. DRAN Éric, Mme BOCQUET Fabienne.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de mairie.

TRAVAUX RUE DU PETIT MOULIN : La commission des travaux s'est réunie dernièrement afin d'étudier les devis des entreprises pour la réalisation des travaux d'abattage d'arbres, de clôture et de pose de pare-ballons, ainsi que la réfection de la chaussée longeant le stade. Le prolongement de la rue du Petit Moulin sera dans le même temps réalisé par la création d'une voirie qui traversera l'ancien camping et créera une issue avenue du stade. La rue sera ensuite mise en sens unique de circulation avec l'entrée juste après le pont et la sortie avant le camping.

Le Conseil Municipal, à la suite de cet exposé, a retenu les entreprises suivantes pour la réalisation de la chaussée :

- La société GOREZ pour les travaux de voirie
- La société Signature pour la mise en place de la signalisation

Pour un montant total de 30.984,98 € HT. Afin d'aider au financement de ces travaux, une subvention au titre du FDS a été demandée pour les travaux de voirie.

CLOTURE DU STADE ET POSE DE PARE-BALLONS :

Le Conseil Municipal a retenu pour ces travaux, les entreprises suivantes :

- La société Grandeur Paysage Environnement pour l'abattage des arbres
- La société VIB Pose Picarde pour la pose de clôture et pare-ballons

Une subvention va être sollicitée auprès de la Fédération Française de Football pour la clôture du stade et la pose de pare-ballons (côté camping).